

VIOLENCE CONJUGALE

Le logement social, une clé pour s'en sortir



*Agir à l'échelle municipale
contre la crise du logement*

MUNICIPALITÉ alliée

CONTRE

la
Violence
conjugale



REGROUPEMENT DES MAISONS
POUR FEMMES VICTIMES
DE VIOLENCE CONJUGALE



"Serai-je en mesure de retrouver un logement assez grand pour mes enfants et moi, assez abordable pour mon petit salaire, assez proche de l'école, assez loin de mon ex? Serai-je en mesure de trouver un logement tout court, de rassurer suffisamment le propriétaire sur ma capacité à payer, d'échapper à ses préjugés?"

Face à la pénurie de logement social et abordable, il y a fort à parier qu'une femme renonce à quitter son conjoint violent si elle craint que sa fuite ne laisse sa famille sans toit et sans ressources. Elle fait alors une évaluation terrifiante : où est le plus grand péril, à la maison ou dehors?

La quête d'un toit sécuritaire

Devant le nombre effarant de féminicides dans les trois dernières années, on entend beaucoup parler du manque de places dans les maisons d'aide et d'hébergement. Ce manque de place est accentué par des séjours qui y sont plus longs à cause de la difficulté pour les femmes de se trouver un logement. Les conséquences du manque d'accès à des logements abordables, sécuritaires et salubres pour les femmes victimes de violence conjugale peuvent être dramatiques. Elles les condamnent souvent à rester ou retourner auprès d'un conjoint violent, mettant en péril leur santé, leur liberté, leur sécurité et parfois leur vie et celles de leurs enfants.

À l'heure actuelle, de trop nombreuses femmes violentées attendent qu'un des trop rares HLM se libère, et ce même si elles font partie des clientèles prioritaires identifiées par la Société d'habitation du Québec (SHQ). Il en est de même avec le Programme de supplément au loyer (PSL). Ce dernier permet à des locataires à faible revenu de payer un loyer correspondant à 25 % de leur revenu. Ce programme offre un espoir de solution, mais ne garantit pas que les femmes, un PSL en poche, trouvent un logement disponible, à cause du très faible taux d'inoccupation mais aussi à cause de la réticence de certains propriétaires à accepter les PSL. Un plus grand nombre de HLM doit être disponible pour les femmes victimes de violence conjugale et de la sensibilisation doit être faite pour éliminer la discrimination qui mine leur recherche de logement.

Des embûches qui se cumulent

Le prix des loyers oblige les femmes à louer des logements trop petits pour leurs besoins et ceux de leurs enfants ou encore excentrés, isolés ou peu sécuritaires. Pour certaines, ces situations ont de graves conséquences sur l'obtention de la garde des enfants, ce qui amène encore plus de détresse chez les femmes et les enfants. Plusieurs femmes seules ne trouvent à se loger que dans des maisons de chambres qui sont des lieux où la violence et le harcèlement sexuels sont fréquents. Pour d'autres encore, l'itinérance devient leur seule option.

L'actuelle crise du logement rend l'obtention d'un logement encore plus difficile pour les femmes qui se trouvent au croisement de multiples oppressions. De façon générale, la précarité économique ainsi que la présence d'enfants sont des motifs de refus de logement. Les femmes autochtones, les femmes immigrantes et les femmes racisées vivent en plus de la discrimination en raison de leur identité. Et c'est sans compter le manque criant de logements adaptés pour les femmes vivant avec un handicap.

À cela s'ajoute un contexte où, plusieurs femmes ayant été victimes de violence économique, certaines se retrouvent avec des dettes qui ne leur appartiennent pas mais que le conjoint a mis à leur nom et qui nuisent notamment à leur recherche de logement lors de l'enquête de crédit.

Les femmes victimes de violence conjugale font preuve d'une résilience admirable. Elles laissent beaucoup derrière elles et doivent recommencer à zéro concernant tout ce qui touche leurs besoins matériels : logement, emploi et revenu dans certains cas, meubles, école des enfants, etc. Les maisons d'aide et d'hébergement sont là pour les soutenir dans leurs démarches et s'adaptent à la réalité et aux besoins de chacune des femmes et de leurs enfants. Mais viendra le jour où elles seront prêtes à redémarrer leur vie ailleurs. Pour que ce jour-là soit un véritable renouveau, les gouvernements doivent faire tout leur possible pour que le logement devienne une clé pour s'en sortir.

Les conditions gagnantes

Bien que les gouvernements provincial et fédéral aient un rôle crucial à jouer en matière de logement, les municipalités sont, elles, aux premières loges de la crise du logement qui sévit partout au Québec, et ont aussi la capacité d'agir à leur échelle. Elles peuvent contribuer à réduire le fardeau pour les femmes victimes de violence conjugale qui subissent de plein fouet cette pénurie de logements sociaux.

Le Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale et ses 46 maisons membres suggèrent des pistes d'action aux municipalités, en misant sur leurs élu.e.s de proximité, leur pouvoir de voter des règlements, ou encore leurs canaux de discussion privilégiés avec les autres paliers de gouvernements. Plus de 700 municipalités au Québec sont déjà des alliées contre la violence conjugale. C'est le temps d'ouvrir une nouvelle porte en s'attaquant à l'accès au logement social partout dans la province!

Comment les municipalités peuvent soutenir les femmes victimes de violence conjugale en matière d'hébergement temporaire et de logement social



Soutenir les maisons d'aide et d'hébergement



Soutenir les femmes dans leur accès à un logement décent, sécuritaire et abordable

Soutenir les maisons d'aide et d'hébergement

- 1** agir en agent de liaison ou faciliter des rencontres auprès d'autres organismes comme l'OMH
- 2** modifier le zonage pour permettre à des maisons d'aide et d'hébergement et à des maisons d'hébergement de 2e étape de se développer
- 3** faire un don de terrain pour la construction d'une future maison
- 4** offrir une exemption de taxes aux maisons

Soutenir les femmes dans leur accès à un logement décent, sécuritaire et abordable

- 5** mettre en réserve des terrains et réserver des fonds pour l'acquisition de nouveaux sites pour la construction de logements sociaux
- 6** se doter d'objectifs de développement en matière de logements
- 7** contraindre les promoteurs immobiliers, par voie de règlement, à inclure un pourcentage de logement social dans leur projet de développement immobilier
- 8** sensibiliser les propriétaires à l'importance d'accepter les PSL et à l'interdiction de discriminer au moment de louer son logement
- 9** payer des unités d'entreposage pour permettre aux femmes de conserver leurs effets personnels dans l'attente d'un nouveau logement

10 plaider auprès de Québec pour que le gouvernement :

- augmente ses objectifs de réalisation à la hauteur des besoins et finance adéquatement un programme pérenne et spécifiquement dédié au logement social, permettant de développer tant des coopératives, des OSBL d'habitation, que des habitations à loyer modique (HLM - pour lesquelles les femmes victimes de violence conjugale sont prioritaires)
- adopte une politique globale en habitation basée sur la reconnaissance du droit au logement, le développement et la protection du logement social ainsi que des meilleures protections pour les locataires, dont les femmes victimes de violence conjugale
- adapte le financement des programmes de logements sociaux à la réalité des régions éloignées

11 plaider auprès d'Ottawa pour que le gouvernement fédéral :

- contribue à augmenter significativement la part de logements sociaux, en réaffectant les milliards de dollars prévus dans sa Stratégie nationale sur le logement, au logement social
- prévoit du nouveau financement récurrent et prévisible pour l'Initiative pour la création rapide de logements (ICRL), qui vise spécifiquement à répondre aux besoins de logements sociaux de personnes vulnérables, dont les femmes victimes de violence conjugale

À propos de *Municipalités alliées* *contre la violence conjugale*

Lancée en 2016 par le *Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale* et ses maisons membres, cette campagne est une invitation aux municipalités du Québec à s'engager dans la lutte contre la violence conjugale.

À ce jour, plus de 700 municipalités du Québec, réparties dans 17 régions et 100 MRC, se sont alliées contre la violence conjugale. En tant que gouvernement de proximité, l'engagement des municipalités est nécessaire pour contrer la banalisation de la violence à l'égard des femmes, changer les mentalités et mieux faire connaître les ressources d'aide existantes. Les municipalités peuvent utiliser les pouvoirs, les leviers et l'influence dont elles disposent pour soutenir les maisons d'aide et d'hébergement de leur région et, plus largement, les femmes victimes de violence conjugale.

Pour en savoir plus sur les mesures concrètes pour s'engager, consultez maisons-femmes.qc.ca

Juin 2023

